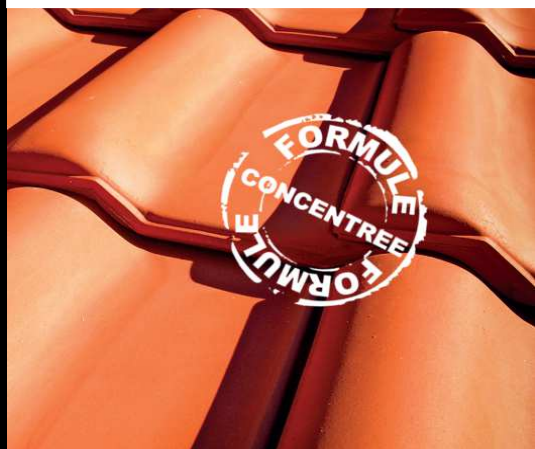


NETTOYANT TRACES VERTES

Elimine les traces vertes des toitures, murs et façades



TRAITEMENT PRÉVENTIF
ET CURATIF

APPLICATION FACILE AU
PULVÉRISATEUR

ACTION RÉMANENTE
COMPATIBLE AVEC TOUS
LES CEMENTS

10L

= 750 m²

APRÈS DILUTION

APPLICATION

Tuiles en terre cuite, ardoises, enduits,
pierres naturelles, etc...

L414 PERFORM DEMOUSS MAXI

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi.

Diluer à raison de 1 volume pour 14 volumes d'eau en curatif ou 1 volume pour 29 volumes d'eau en préventif.

Appliquer au pulvérisateur. Laisser agir. Ne pas rincer. Dans le cas où la mousse est en forte épaisseur, commencer par un broissage énergétique ou un nettoyage au laveur haute pression.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application. Ne pas appliquer par temps de pluie.

Mention d'avertissement : DANGER.

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion. **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **P301 + P312 EN CAS D'INGESTION:**

appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION:** rincer la bouche. NE PAS faire vomir. **P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):** enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. **P304 + P340 EN CAS D'INHALATION:** transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. **P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **P321** Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). **P363** Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. **P391** Recueillir le produit répandu. **P405** Garder sous clef. **P501** Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des biocides : Substances actives : COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES. CAS 68424-85-1. 500,00 g/L. TP 10. N° d'enregistrement à l'inventaire biocide : 41928.



LES MATÉRIAUX DE LA CITÉ

ZI La Bouriette 345 bd Denis Papin,

11000 CARCASSONNE

TEL : 04 30 72 15 30

www.materiaux-cite.fr

N°LOT :

STOCKAGE

Garder dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé.

Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.

CONSERVATION : 12 MOIS

SÉCURITÉ



les
MATÉRIAUX
de la
CITÉ